

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE  
INSTITUÉE POUR PARIS EN VUE DE L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU  
PARLEMENT EUROPÉEN TENUE LE 6 MAI 2019  
À LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFECTURE DE PARIS**

Étaient présents à cette réunion :

- Monsieur Jean-Michel HAYAT, président du tribunal de grande instance de Paris, président titulaire ;
- Madame Anne GILLOT, chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, membre titulaire ;
- Madame Alice CHATEAU-MOREAU, adjointe à la chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, membre suppléante ;
- Monsieur Laurent ISSERTE, cadre à La Poste, membre titulaire ;
- Madame Emmanuelle BOUILLIER, attachée au bureau des élections et des études politiques du ministère de l'intérieur ;
- Madame Jenny THEINER, attachée au bureau des élections et des études politiques du ministère de l'intérieur ;
- Madame Catherine KATZENSTEIN, chargée de l'organisation des élections à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, secrétaire.

La réunion débute le lundi 6 mai 2019 à 9 h 50 sous la présidence de M. HAYAT.

La commission de propagande a procédé à un examen des projets de documents de propagande (circulaires et bulletins de vote) présentés par les candidats tête de liste dont la liste figure en annexe du présent procès-verbal.

Les projets de documents de propagande jugés conformes comportent la mention « conforme » dans ladite annexe. En l'absence de cette mention, les documents doivent faire l'objet de modifications, à défaut de quoi la commission ne sera pas en mesure de délivrer un avis de conformité.

Par ailleurs, la commission de propagande a réceptionné les 10 000 bulletins de vote destinés au vote par correspondance des détenus transmis par les listes mentionnées sur le tableau joint à ce procès-verbal.

Est annexé au présent procès-verbal le tableau des documents de propagande examinés et des quantités livrées pour le vote par correspondance des détenus.

Fait à Paris, le 6 mai 2019

Le Président



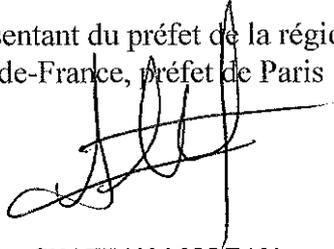
Jean-Michel HAYAT

Le représentant du préfet de la région  
d'Île-de-France, préfet de Paris



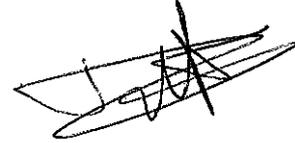
Anne GILLOT

Le représentant du préfet de la région  
d'Île-de-France, préfet de Paris



Alice CHATEAU-MOREAU

Le représentant du directeur de La Poste de Paris



Laurent ISSERTE

Les secrétaires de la commission



Emmanuelle BOUILLIER



Jenny THEINER



Catherine KATZENSTEIN

## ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN

Examen des documents de propagande électorale au 6 mai 2019

| NOM DE LA LISTE CANDIDATE           | CANDIDAT TÊTE DE LISTE | CIRCULAIRE                  |                             | BULLETIN DE VOTE            |              | Quantité livrée pour le vote par correspondance des détenus |
|-------------------------------------|------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------|---|
|                                     |                        | VALIDATION DE LA COMMISSION | VALIDATION DE LA COMMISSION | VALIDATION DE LA COMMISSION | OBSERVATIONS |   |
| Parti des citoyens européens (PACE) | Audric ALEXANDRE       |                             | pas de circulaire présentée | CONFORME                    | RAS          | 0   |
| Urgence écologie (Delphine Batho)   | Dominique BOURG        |                             | pas de circulaire présentée | CONFORME                    | RAS          | 10000   |
| Europe écologie                     | Yannick JADOT          |                             | CONFORME                    | CONFORME                    | RAS          | 0   |
| Les oubliés de l'Europe             | Olivier BIDOU          |                             | CONFORME                    | CONFORME                    | RAS          | 0   |